

RECOURS CONTRE LA LOI

censurant la libre expression des prisonniers de Pennsylvanie

Ci-dessous, le communiqué accompagnant le recours déposé auprès de la justice de Pennsylvanie par des prisonniers (dont Mumia Abu-Jamal), des avocats et des associations de défense des droits humains, des journalistes et des enseignants.

Un recours contre la loi de censure votée par le Congrès de Pennsylvanie visant à faire taire Mumia Abu-Jamal et tout autre prisonnier accusé d'homicide a été déposé moins d'un mois après que le Gouverneur Corbett ait promulgué cette loi qui faisait partie de son programme de campagne en vue de sa réélection (*).

Abolitionist Law Center, Amistad Law Project et le Roderick and Solange MacArthur Justice Center représentant Mumia Abu-Jamal, Prison Radio, Educators for Mumia, Kerry « Shakaboona » Marshall, Robert L. Holbrook et Human Rights Coalition ont formalisé ce recours au Middle District contre le procureur de Pennsylvanie Kathleen Kane et le procureur de Philadelphie Seth Williams.

Rappelons que la loi « Senate Bill 508 » autorise le procureur de Pennsylvanie, les procureurs de régions et les victimes d'homicide ou de violences physiques à poursuivre en justice les accusés pour « séquelles prolongées sur les victimes ». Il est désormais possible de porter plainte pour « des actes engendrant une angoisse temporaire ou permanente » chez les victimes.

« Cette loi est inconstitutionnelle. Le Congrès de Pennsylvanie et le Gouverneur Corbett voulaient utiliser le cas Abu-Jamal pour marquer des points pendant la campagne pour la réélection du gouverneur ... Nous déposons un recours contre le procureur de Pennsylvanie Kathleen Kane et le procureur de Philadelphie Seth Williams avant qu'ils n'empêchent Mumia de s'exprimer publiquement » a déclaré Bret Grote, responsable juridique de *Abolitionist Law* Center.

Quelques jours après le discours de Mumia pour la remise de diplômes à l'Université du Goddard College (Vermont), la Chambre des Représentants de Pennsylvanie a voté la loi « Senate Bill 508 ». La loi a été adoptée au Sénat le jour suivant puis le Gouverneur Corbett l'a promulguée, soit 16 jours seulement après le discours de Mumia.

Abu-Jamal a passé 33 ans en prison dont 30 ans à l'isolement dans le Couloir de la Mort après avoir été condamné en 1982 au terme d'un procès jugé « non conforme aux critères fondamentaux de la justice » par Amnesty International.

Mumia Abu-Jamal a déjà écrit trois discours pour remise de diplômes universitaires : en 2008 également pour Goddard ; en 2000 pour l'Université d'Antioch (Etat de l'Ohio) et en 1999 pour l'Université d'Evergreen (Etat de Washington). Il a écrit et enregistré plus de 3.000 textes, publiés sept livres traduits en neuf langues, et deux autres ouvrages devraient être publiés en 2015. Trois films ont été tournés sur son histoire, le dernier « Mumia, Long Distance Revolutionary » a été projeté dans de nombreuses villes américaines et 20.000 DVD ont été vendus.

« Ce n'est pas la première fois que l'Etat de Pennsylvanie veut faire taire Mumia » dit Noëlle Hanrahan de *Prison Radio*, précisant que « depuis 1996, sous la pression du *Fraternel Order of Police* [puissant syndicat de police], la direction de la pénitentiaire a interdit à Mumia, ainsi que à tous les prisonniers de Pennsylvanie, d'être interviewés par des journalistes ».

En mai 1994, un programme comportant une série de textes de Mumia qui devaient être diffusées sur *National Public Radio* avait été annulé suite aux menaces du Sénat américain de suspendre toute subvention à cette radio nationale, prétextant qu'un prisonnier ne devait avoir ni profession, ni salaire. La Cour de justice du Troisième Circuit (District de Philadelphie) avait jugé la décision inconstitutionnelle car contraire aux droits garantis par le 1er Amendement.

« Le Congrès de Pennsylvanie a voulu punir Mumia et, en même temps, il prive de leurs droits fondamentaux quantité de personnes encore en prison ou déjà libérées » déclare Nikki Grant, responsable de *Amistad Law Project*. Il s'insurge même contre « cette loi qui va condamner au silence beaucoup de gens, notamment des gens déjà totalement marginalisés dans notre société ».

Patricia Vickers, de *Human Rights Coalition*, dénonce « la violation permanente des droits fondamentaux des personnes incarcérées par la direction des prisons de Pennsylvanie ». Composée de prisonniers, de familles de prisonniers, d'anciens condamnés et de militants associatifs, elle rappelle que l'action de son association « consiste à représenter les prisonniers et à dénoncer les maltraitances dont ils sont l'objet. Désormais, avec cette loi, ils auront trop peur de parler » dit-elle.

- « Les gens qui ont vécu la violence ont besoin d'être soignés, réinsérés ; les empêcher de s'exprimer ne va rien résoudre » dit Ashley Henderson d'*Amistad Law Project*.
- « Comment les élus ont-ils pu voter une telle loi » dit Mumia Abu-Jamal, « sachant qu'ils violaient délibérément la Constitution des Etats-Unis, la Constitution de Pennsylvanie et leur propre serment de servir la nation ».

Pittsburgh, Pennsylvanie - 10 Novembre 2014

(*) Il a été battu par le Démocrate Tom Wolf, candidat soutenu par l'Ordre Fraternel de la Police.

Ce communiqué a été traduit par le Collectif français « LIBERONS MUMIA »

Collectif français de soutien à Mumia Abu-Jamal

rassemblant une centaine d'organisations et de collectivités publiques

43, boulevard de Magenta 75010 Paris / TEL : 01 53 38 99 99 / E MAIL : contact@mumiabujamal.com
MEMBRE DE LA COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

www.mumiabujamal.com